

POLYPHONIE ÉNONCIATIVE ET DIALOGISME

Robert VION

Université de Provence

UMR 6057 Parole et Langage

Robert.Vion@wanadoo.fr

Résumé : Polyphonie énonciative et dialogisme

Notre travail poursuit une confrontation, entre les développements polyphoniques de l'énonciation et la théorie du dialogisme, portant sur les postures générales, les concepts de base et les objets analysés. Cette confrontation visant à adapter une théorie énonciative à l'approche dialogique s'accompagne de l'examen de phénomènes comme les chaînes et les échos dialogiques ou encore la modalisation analysée comme un cas de dialogisme affleurant.

Mots-clefs : énonciation, discours, polyphonie, dialogisme

Summary : Enunciative polyphony and dialogism

This work presents the pursuit of a confrontation, between the polyphonic developments of enunciation and the theory of dialogism, focusing on general stances, fundamental concepts and objects of analysis. The confrontation, which aims at developing a dialogism-compatible enunciative theory, is presented together with investigations of phenomena such as dialogical chains and echoes and of modalisation, analyzed as a case of surfacing dialogism.

Keywords : enunciation, discourse, polyphony, dialogism

Polyphonie énonciative et dialogisme

Les approches énonciatives et dialogiques du langage semblaient, dès le départ, devoir suivre des directions différentes. Avec la publication d'*Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation* (Ducrot, 1984) et après plusieurs décennies de travaux, l'existence de convergences entre ces approches a conduit des chercheurs à entreprendre une confrontation, tant dans leurs fondements théoriques que dans leurs pratiques (voir notamment Rosier 2006, Bres & Nowakowska 2007, Bres & Rosier 2007, Dendale & Coltier, 2006). Nous revenons sur cette confrontation afin d'approfondir le concept de polyphonie, périphérique chez certains adeptes du dialogisme, et de lui donner une consistance théorique compatible avec le principe dialogique général.

1 - LA POLYPHONIE CHEZ BAKHTINE

Les chercheurs qui abordent les apports de Bakhtine retiennent principalement le principe dialogique et accessoirement le terme de polyphonie qui n'est utilisé par l'auteur que lors de l'analyse des romans de Dostoïevski pour référer aux discours des personnages qui se croisent comme autant de voix apparemment autonomes et non hiérarchisées.

Le principe dialogique postule que les discours d'un locuteur sont habités de discours antérieurs, de voix qui résonnent dans sa parole et qui constituent le *background* culturel et idéologique permettant la communication entre les humains. Il focalise alors le regard sur des phénomènes qui semblent relever directement de ce que l'on entend par polyphonie :

Toute causerie est chargée de transmissions et d'interprétations des paroles d'autrui. On y trouve à tout instant une "citation", une "référence" à ce qu'a dit telle personne, à ce qu' "on dit", à ce que "chacun dit", aux paroles de l'interlocuteur, à nos propres paroles antérieures, à un journal, une résolution, un document, un livre... (...) parmi toutes les paroles que nous prononçons dans la vie courante, une bonne moitié nous vient d'autrui. [Bakhtine, (1934/1978) : 158].

Faudrait-il alors réserver la notion de polyphonie aux discours romanesques alors qu'elle affecte également la production d'énonciations dans la vie sociale ?

2 - RETOUR SUR LE PRINCIPE DIALOGIQUE

Ce principe repose sur la distinction entre « l'interaction verbale, [qui] constitue (...) la réalité fondamentale de la langue » [Bakhtine / Volochinov (1929/1977 : 136)], et le dialogisme présenté comme « une théorie de la dialogisation interne du discours » [Authier-Revuz (1984 : 100)]. L'interaction renvoie au dialogue "externe" entre acteurs alors que le dialogisme réfère aux dialogues avec des discours antérieurs (*dialogisme interdiscursif*) et à l'anticipation, par l'acteur, de l'interprétation de sa production (*dialogisme interlocutif*). Ces deux types de "dialogue" se répercutent, de manière "interne", dans la matérialité des énoncés. Dialogismes et interaction verbale sont donc dialectiquement liés. Toutefois, une formulation comme : « un énoncé est tourné non seulement vers son objet mais également vers le discours d'autrui portant sur cet objet » [Bakhtine (1952/1979/1984 : 302)] ne se limite pas à postuler le fondement interdiscursif de toute production. Elle exprime également une propriété beaucoup plus fondamentale du langage selon laquelle toute « perception » et toute « connaissance » correspondent à des constructions impliquant le langage et l'ordre discursif. Le langage est ainsi présenté comme organisant et orientant la conscience dans l'appréhension du monde et non comme devant directement refléter une réalité pré-existante : « ce n'est pas l'activité mentale qui organise l'expression, mais au contraire c'est l'expression qui organise

l'activité mentale, qui la modèlent et déterminent son orientation » [Bakhtine / Volochinov (1929/1977 : 122-123)].

Si toute production est habitée des discours d'autrui c'est d'abord parce que toute conscience et toute connaissance présupposent le langage.

3 - LA POLYPHONIE ÉNONCIATIVE

3.1 - Le concept d'énonciation

Si dans ses écrits antérieurs Ducrot appréhende l'énonciation comme une activité, il propose, dès 1980, de la définir comme l'émergence d'un énoncé : « j'appellerai "énonciation" l'événement, le fait que constitue l'apparition d'un énoncé – apparition que la sémantique linguistique décrit généralement comme l'actualisation d'une phrase. (...) Le concept d'énonciation dont je vais me servir (...) n'implique même pas l'hypothèse que l'énoncé est produit par un sujet parlant. » [Ducrot (1980 : 33-34)].

A priori une telle décentration du sujet (toutefois paradoxale pour une théorie de l'énonciation) pouvait favoriser la problématique d'un locuteur non pleinement responsable de ses dires et dont la parole se trouverait habitée de voix sans qu'il en ait forcément conscience.

3.2 - De la signification au sens

Ducrot postule que la signification linguistique et le sens ne sont pas des phénomènes de même nature pouvant s'additionner par complétion mais que cette signification « contient surtout (...) des *instructions* données à ceux qui devront interpréter un énoncé de la phrase, leur demandant de chercher dans la situation de discours tel ou tel type d'information et de l'utiliser de telle ou telle manière pour reconstruire le sens visé par le locuteur » [Ducrot (1980 : 33-34)].

Cette problématique de la réception aurait pu également conduire à une déresponsabilisation partielle du locuteur dans la donation de sens. Or, en dépit de la notion d'instruction et de la présence de sujets interprétants, le sens continue d'être considéré, à la fois, comme propriété de l'énoncé isolé, qui s'actualise à partir de la phrase, et comme propriété du locuteur dont le partenaire s'efforce de reconstituer "le sens visé". En fait l'interprétation ne saurait se réduire à la reconnaissance d'un "sens visé." Elle consiste plutôt à construire du sens à partir d'une représentation que se fait l'interlocuteur du "sens visé" par son partenaire. De ce fait, "sens visé" et "sens donné" ont toutes les chances de différer.

3.3 - Le sens d'un énoncé est une image de son énonciation

Ducrot définit alors le sens d'un énoncé comme une image de son énonciation [Ducrot (1980 : 34.)]. Mais le contexte énonciatif qui y contribue demeure largement étranger à son contexte discursif et à son contexte interactionnel qui en déterminent partiellement le genre, l'orientation et le sens. Il ne doit rien non plus aux filiations dialogiques qui l'inscrivent dans une historicité, ni à l'anticipation de l'interprétation, qui en orientent aussi bien la forme que le contenu. Le sens de l'énoncé est alors largement appréhendé comme la complétion d'une signification linguistique de la phrase par la prise en compte de facteurs limités à l'événementialité de son actualisation énonciative étroite.

3.4 - Un locuteur responsable ?

En dépit de certaines définitions semblant décentrer le locuteur, la définition qu'il en donne en 1984, ainsi que la conception polyphonique de l'énonciation qu'il propose, consacrent l'existence d'un locuteur tout puissant : « le locuteur, responsable de l'énoncé, donne existence au moyen de celui-ci, à des énonciateurs dont il organise les points de vue et les attitudes » [Ducrot (1984 : 205)].

Cette formulation tourne le dos à une problématique de “la mise en communauté de l’énonciation”, [F. Jacques (1983)], dans le prolongement d’un Benveniste qui présentait le locuteur comme membre d’une relation interlocutive.

La distinction entre sujet parlant, locuteur et énonciateur, élément central de la polyphonie énonciative, trouve son origine chez Bally dans le cadre de sa théorisation de la phrase explicite [Bally (1932/1965 : 35)]. Les linguistes ont alors distingué le locuteur, responsable du centre déictique, c’est-à-dire du contexte énonciatif immédiat de l’énoncé, ce à quoi Ducrot rajoute la responsabilité des actes de langage produits. Ces éléments de définition ne vont pas sans poser de sérieux problèmes. L’appareil formel de l’énonciation se trouve ainsi accaparé par le seul locuteur qui disposerait, de surcroît, des énonciateurs qu’il met en scène. Or, les coordonnées personnelles, spatiales et temporelles définissent l’aspect événementiel d’une relation interlocutive que le locuteur construit avec ses partenaires [F. Jacques (1983)]. Le rendre responsable de sa production ou des actes produits revient à occulter le fait que toute parole est adressée et que toute production d’acte exige la prise en compte de la relation. C’est également ignorer le dialogisme interlocutif par lequel « l’homme parlant parle l’écoute qu’il imagine à sa propre parole » [Barthes (1978 : 10)].

En dépit de ces contradictions, Ducrot reste fidèle à une conception de l’énonciation, formulée dès 1980, qui, distinguant signification linguistique et sens, se propose de rendre compte de l’interprétation sémantique de l’énoncé isolé. Nous sommes alors à l’opposé des positions exprimées par Bakhtine / Volochinov pour qui « toute énonciation, quelque signifiante et complète qu’elle soit par elle-même, ne constitue qu’une fraction d’un courant de communication ininterrompu » [Bakhtine / Volochinov (1929/1977 : 136)].

3.5 - Énonciateur et point de vue

Dans son *Esquisse pour une théorie polyphonique de l’énonciation*, Ducrot définit les énonciateurs comme :

des êtres intradiscursifs censés s’exprimer à travers l’énonciation d’un locuteur. Ils peuvent être identifiés et relèvent alors de diverses formes de discours rapporté. Ils peuvent être non identifiés mais cependant identifiables si l’interlocuteur parvient à reconstruire la source de ces opinions. Ils seront cependant le plus souvent non identifiables. Enfin, ces mêmes énonciateurs peuvent manifester des points de vue sans que, pour autant, on puisse leur attribuer des mots précis » [Ducrot (1984 : 204)].

Cette définition fait apparaître une polysémie de la notion qui traduit l’existence de phénomènes différents. Les termes *opinions* et *discours rapportés* renvoient à des formes discursives, alors que *point de vue* ne réfère plus à des discours mais à des attitudes. Il renvoie alors au *modus* de Bally qui l’utilise pour rendre compte de l’attitude du locuteur : « [le] sujet modal peut être et est le plus souvent en même temps le sujet parlant » [Bally (1932/1965 : 37)].

Les efforts voulant que la notion d’énonciateur couvre ces deux types de phénomènes butent inévitablement sur l’incompatibilité théorique entre *discours* et *attitude*.

Une autre question se pose : comment peut-on déceler un point de vue si, comme le prétend Ducrot, aucune forme linguistique n’en venait matérialiser l’existence ? Ainsi, dans l’énoncé suivant :

La domestique était au service de ses patrons depuis deux mois seulement

le locuteur construit, avec *seulement*, un point de vue sur le fait rapporté. Même si ce point de vue ne s’exprime pas “avec des mots précis” (ne passe pas par des énoncés), le locuteur laisse entendre l’existence de discours qui, pour ne pas être explicités, n’en sont pas moins évoqués. La présence de marqueurs grammaticaux [Bres & Mellet (2009)] ou énonciatifs [Vion (2006a, 2006b, et 2011)] contribue alors à convoquer des univers discursifs réels ou imaginaires, explicites ou suggérés,

relevant d'un dialogisme interdiscursif ou interlocutif. La notion de point de vue ne saurait donc éliminer celle de discours dont elle évoque l'existence. S'agissant d'une réaction modale qui convoque d'autres discours, le point de vue ne saurait donc se limiter au locuteur et à son énoncé. Par ailleurs, ces "marqueurs de dialogisme" sont actualisés par des formes communément appelées "mots" ou "expressions".

Quant à savoir si l'énonciateur doit être appréhendé en termes de *voix* ou de *point de vue* [Dendale & Coltier (2006)], [Bres & Nowakowska (2007)] il n'est pas inutile de revenir sur la notion de *langage intérieur* utilisée par Bakhtine / Volochinov et Vygotsky. Ainsi, « tout acte de conscience un tant soit peu distinct ne peut se passer de discours intérieur, de mots et d'intonations-évaluations, et [...] par conséquent, il est déjà un acte social, un acte de communication » [Bakhtine / Volochinov (1929 : 212)].

Sans aller aussi loin dans l'expression du contexte culturel et idéologique des discours, Vygotsky précisait que le langage intérieur, fonctionnement mental supérieur, était médiatisé sémiotiquement. Si, par son fonctionnement, le discours intérieur mime l'échange communicatif du monde [Bakhtine / Volochinov (1929 : 175)], la parole d'un locuteur reflète l'existence d'un dialogue à vaste échelle et ne saurait être constituée d'unités sémantiques logiques comme le formulait Ducrot (1984 : 218-219).

Nous sommes alors au cœur des problématiques avec, d'un côté, une intériorisation de discours, allant jusqu'à définir la conscience et, de l'autre, une attitude logico-philosophique recherchant des unités sémantiques abstraites sous-jacentes constitutives de l'énoncé isolé.

Dans ce débat, nous partageons l'opinion émise par Bres et Nowakowska (2007) selon laquelle la notion d'énonciateur renvoie nécessairement à des discours de sorte que les termes "voix" et "polyphonie" ne seraient pas seulement métaphoriques.

4 - QUELQUES PHÉNOMÈNES POLYPHONIQUES

4.1 - Retour sur le concept de polyphonie

Dans le débat portant sur définition de la polyphonie apparaît parfois le fait que les voix devraient être autonomes et non hiérarchisées, à l'exemple des personnages des romans de Dostoïevski. Ces critères ne sont généralement pas retenus par les linguistes. Ainsi, le discours rapporté, quelle qu'en soit la forme, est appréhendé par tous comme relevant de la polyphonie. Le locuteur dispose inévitablement d'un point de vue sur les discours qu'il rapporte qui, même s'il n'est pas explicitement exprimé, se manifeste par des formes plus ou moins subtiles de distanciation. Il en résulte que la coexistence de voix passe le plus souvent par une hiérarchisation due à la position d'énonciateur dominant que se construit le locuteur.

4.2 - Ancrage dialogique et polyphonie

L'intertextualité peut conférer à un énoncé une épaisseur culturelle comme dans les slogans publicitaires du type *Un café nommé désir*, *Swann un amour de parfum*. Qu'il s'agisse de slogans, de titres de journaux ou de formes plus ordinaires, l'intérêt de ces énoncés réside dans la convocation d'un énoncé antérieur et donc dans une double lecture. Cette coexistence ne se ramène pas à un contact mécanique entre énoncés mais constitue un amalgame chimique, pour reprendre une expression de Bakhtine à propos du discours rapporté [Bakhtine (1934/1978 : 159)]. Il s'agit d'un cas de double énonciation permettant tout un jeu d'influences réciproques s'échelonnant de la "captation" à la "subversion" [Grésillon (1984 : 115)]. Ainsi, les slogans cités jouent sur la captation visant à conférer une dimension culturelle valorisante au produit. Avec un titre comme *L'art d'accommoder les vestes*, *Le Canard enchaîné* faisait référence à la formation d'un nouveau gouvernement constitué du même Premier ministre, Jean-Pierre Raffarin, entouré de ministres du précédent gouvernement, battus aux élections régionales, ce qui avait entraîné la démission du gouvernement. Par la proximité entre *restes* et *vestes* ainsi que par sa construction syntaxique ce titre convoque inmanquablement

l'expression figée *l'art d'accommoder les restes*, entraînant tout un ensemble de connotations peu valorisantes quant à la nature "réchauffée" du résultat. Le titre convoque évidemment l'expression *prendre une veste* (subir un échec) qui constitue une évaluation cruelle. La mise en relation de deux énonciations relevant d'univers dissemblables engage alors l'interlocuteur dans une dimension ludique avec une prolifération d'associations connotatives péjoratives, au point de conférer à ce titre une charge subversive importante. Ainsi, l'interdiscursivité contribue-t-elle à faire de la nature polyphonique d'un simple énoncé, la condensation d'un débat idéologique à grande échelle.

4.3 - Les chaînes dialogiques

Nous appelons *chaîne dialogique* un nombre indéfini d'énoncés construits par le détournement d'un même énoncé de base. Ainsi, le slogan emblématique de la campagne électorale de N. Sarkozy, *travailler plus pour gagner plus*, a-t-il donné lieu à une prolifération impressionnante d'énoncés parmi lesquels :

Travailler moins pour gagner plus
Travailler plus pour raisonner moins
Travailler plus pour mourir plus (suicides dans les entreprises)
Sécher moins pour gagner plus (cagnotte pour les élèves assidus)
Jouer plus pour perdre plus (paris en ligne)
Travailler plus pour gagner moins (Réforme des retraites)
Travailler mieux pour gagner plus ensemble (Jean-François Copé)
Lutter plus pour gagner plus (Slogan de manifestation)
Cotiser plus pour gagner moins (Réforme des retraites)
Travailler tous pour gagner plus (Réforme des retraites et chômage)
Travailler plus pour gagner rien (Travail gratuit pour les chômeurs anglais) etc...

Tous ces énoncés fonctionnent sur une double énonciation, les énoncés détournés convoquant le slogan initial dont ils dénoncent l'aspect mystificateur en apportant une variante censée révéler une vérité. Si la dénonciation et la correction relèvent du débat idéologique, la prolifération de ces formes dérivées confère à chacune d'entre elles une dimension subversive supplémentaire du fait que, s'appliquant à de nouvelles situations, elle persiste à dénoncer, sur le mode de la dérision, l'inanité du slogan initial. Cette dérision se trouve alimentée par une incessante créativité discursive lui conférant cette dimension ludique qui renforce cet aspect subversif. Chaque détournement équivaut à une dénonciation, par un ludisme dévastateur, de la forme initiale. Même le slogan de J.-F. Copé, *Travailler mieux pour gagner plus ensemble*, dont le détournement semble nettement plus "respectueux", exhibe une critique potentielle dans la mesure où modifier les mots du Président apparaît, dans le contexte politique, comme un geste de lèse-majesté. Cette lutte idéologique prend parfois des aspects inattendus, comme cet article de *Libération* de juillet 2010, relatant une imitation de Nicolas Sarkozy par un conducteur au micro de son TGV en fin de voyage : *Et je tenais à vous rappeler que, l'été aussi, la règle du "travailler plus pour gagner plus" s'applique. Mais comme vous le savez désormais, ceux qui travaillent plus et ceux qui gagnent plus, eh bien, ce ne sont pas les mêmes*. Citons, parmi les chaînes dialogiques qui connaissent un franc succès, la poursuite de multiples détournements de l'énoncé *Omar m'a tuer* issu d'un fait divers datant de 1991.

4.5 - Les échos dialogiques

Dans les échos dialogiques, les détournements ne constituent qu'une partie des procédés linguistiques favorisant, pour un énoncé, l'émergence de sens multiples [B.-N. Grünig (1990)]. Les jeux sur l'homonymie, la polysémie, la proximité phonique, et l'appui sur des contextes différents déconstruisant une expression figée, favorisent également cette pluralité de sens et d'associations.

Ainsi, un slogan publicitaire, portant sur des chaussures, diffusé à la fin des années 90 sur de grands panneaux à l'occasion de la rentrée des classes, assertait :

Reebok 256 F
Ça passe et ça classe

Ce slogan renvoie à un ensemble de discours, comme si des échos engendraient de nouvelles voix :

ça passe ou ça casse
ça passe et ça casse
ça passe mais ça ne casse pas (c'est pas cher)
quand ça classe (chic) ça ne passe pas (c'est trop cher)
ça passe (pas cher) et pourtant c'est classe (chic)
ça passe (c'est pas cher) et c'est pour la classe (rentrée des classes) etc.

4.6 - Modalisation et dialogisme affleurant

Alors que la modalité accompagne obligatoirement un *dictum* afin de constituer un énoncé, la modalisation affecte occasionnellement un énoncé déjà doté de modalité(s).

Bien qu'ils renvoient fréquemment à des expressions adverbiales, les modalisateurs ne sont pas des unités syntaxiques, en relation avec la structure prédicat-arguments, mais des unités d'énonciation en relation avec une unité phrastique [Creissels (1995 : 149-150)]. Plus précisément, la modalisation se définit comme une double énonciation par laquelle le locuteur commente de manière réflexive un énoncé qu'il est en train de produire. Il s'agit donc d'un cas particulier de double énonciation et plus précisément d'un *dédoublément énonciatif*. Des modalisateurs comme *justement*, *décidément*, *forcément*, *effectivement*, *certainement*, *sans doute*, constituent des commentaires réflexifs qui non seulement opacifient le sémantisme de l'énoncé sur lequel ils portent [Authier-Revuz (1998)], [Vion (2001, 2006c)] et complexifient le positionnement des acteurs [Maury-Rouan, Vion & Bertrand (2007)], mais ancrent également cet énoncé sur des extérieurs discursifs [Vion (2006a, 2006b, et à paraître)].

Ainsi, un énoncé modalisé comme : *Officiellement Fidel Castro se porte bien* convoque des discours antérieurs portant sur la nature du régime cubain, de sorte que le modalisateur *officiellement* permet au locuteur de se distancier par rapport à son propos au point même de laisser entendre le contraire. Cette distanciation, effet du dédoublément énonciatif et d'une interdiscursivité, non explicitée mais néanmoins réelle et convoquée, permet au locuteur de se construire la position d'un sujet raisonnant, conférant, de ce fait, une consistance particulière à son discours.

Dans le cadre de cette recherche de consistance, nous avons analysé à plusieurs reprises [Vion (2006a, 2006b)], l'utilisation faite par J. Chirac du modalisateur *naturellement* qui lui permet d'adosser l'énoncé modalisé à des énoncés antérieurs relevant de l'interdiscours. Nous avons montré que, pour n'être pas explicités, ces discours n'en sont pas moins réels et convoqués, dans la mesure où l'interlocuteur doit pouvoir en imaginer l'existence et, en tout cas, admettre que de tels discours existent même s'il n'est pas capable de les reconstituer. Ainsi, avec l'exemple :

« Le problème est de savoir si l'on peut réduire la durée du mandat présidentiel, ce à quoi je n'ai, **naturellement**, jamais été hostile » (Jacques Chirac, entretien télévisé, 5/6/2000)

la presse, et *Le Canard Enchaîné*¹ ont dénoncé le "culot de J. Chirac" dans la mesure où ce *naturellement* ancre sa résolution sur des discours antérieurs, que l'usage du passé composé *je n'ai jamais été hostile* semble également convoquer, mais dont les interlocuteurs ne parviennent pas à en imaginer l'existence. Nous avons alors parlé de *leurre dialogique*.

¹ A la suite des analyses de Damon Mayaffre dans son ouvrage de 2004.

Dans les cas de modalisation, nous avons donc postulé l'existence d'un *dialogisme affleurant* pour caractériser cette forme de dialogisme qui, à l'inverse du discours rapporté, s'appuie sur des discours non explicités [Maury-Rouan, Vion & Bertrand (2007)].

5 - CONCLUSION

Notre confrontation entre polyphonie énonciative et dialogisme a porté sur les postures générales et sur l'analyse de certains concepts de base. Les ambiguïtés théoriques dans le champ énonciatif ainsi que la nature des faits observés ont favorisé une certaine dispersion des travaux conduisant à de nouveaux développements. Certains auteurs se sont ainsi efforcés d'établir des ponts, en associant énonciation et interaction [Vion (2005)], en abordant le discours rapporté comme une circulation des discours [Rosier (2008)], en travaillant sur la narrativité [Rabatel (2009)]. Dans bien des cas, la notion de polyphonie a fonctionné comme un moteur favorisant ces rapprochements entre énonciation et dialogisme. Par contre, la connaissance partielle des textes du "cercle de Bakhtine", au travers de traductions parfois discutables, et la spécialisation, chez lui, du terme de polyphonie ont ralenti ce travail de reconstruction. Pour les linguistes de l'énonciation, l'adoption du principe dialogique impose d'abord un changement de posture quant à la conception du langage. La dimension interdiscursive ne se limite pas à postuler l'existence de discours antérieurs mais exprime d'abord la fonction structurante du langage. Considérer le langage comme outil de connaissance et de structuration du monde, entraîne que le sens et la forme d'un énoncé ne sont pas déductibles de la prise en compte de son contexte immédiat, ni d'une fonction de représentation directe du monde, mais dépendent d'énonciations antérieures et de l'anticipation de ses interprétations.

Aborder la polyphonie dans le cadre d'une approche dialogique implique de reconnaître que les coexistences de voix et de discours ne sont que les effets sur l'énoncé d'un principe dialogique voulant que toute parole soit traversée de discours antérieurs et de l'anticipation de sa réception. Lorsque ces discours "extérieurs" sont explicités ou simplement évoqués dans la parole d'un locuteur, l'énoncé, faisant apparaître une pluralité de voix, sera dit polyphonique. Polyphonie et dialogisme ne sont donc pas complémentaires, comme cela a pu être dit, mais de nature distincte. Le dialogisme est un principe général qui caractérise le langage alors que la polyphonie concerne les effets sur l'énoncé et le discours d'un dialogisme montré ou affleurant.

BIBLIOGRAPHIE

- Authier-Revuz J. (1984), « Hétérogénéité(s) énonciative(s) », *Langages* 73, 98-111.
- Authier-Revuz J. (1998), « Énonciation, méta-énonciation. Hétérogénéités énonciatives et problématiques du sujet », in R. Vion (1998), *Les sujets et leurs discours. Énonciation et interaction*, Presses de l'Université de Provence, 63-79.
- Bakhtine M / Volochinov (1929/1977), *Le marxisme et la philosophie du langage*, Paris, Editions de Minuit.
- Bakhtine M. (1934/1978), *Esthétique et théorie du roman*, Paris, Gallimard, Collection Tel.
- Bakhtine M. (1952/1979/1984), *Esthétique de la création verbale*, Paris, Gallimard.
- Bally C. (1932/1965), *Linguistique générale et linguistique française*, Berne, A. Francke AG Verlag.
- Barthes R. (1978), « Préface » in F. Flahault, *La parole intermédiaire*, Paris, Seuil.
- Bres J *et al.* (2005), *Dialogisme, polyphonie : approches linguistiques*, Actes du colloque de Cerisy, Bruxelles, De boeck-Duculot.
- Bres J et 2007 Rosier L., « Réfractations : polyphonie et dialogisme, deux exemples de reconfigurations théoriques dans les sciences du langage francophones », in B. Vauthier (éd.) *Bakhtine, Volochinov et Medvedev dans les contextes européen et russe, Slavica Occitania*, 25, 238-251.
- Bres J., Nowakowska A. (2007), « Voix, point de vue... ou comment pêcher le dialogisme à la métaphore », *Cahiers de Praxématique* 49, 103-131.

- Bres J. et Nowakowska A. (2008), « J'exagère ?... Du dialogisme interlocutif », in M. Birkelund *et al.* (2008), *L'énonciation dans tous ses états. Mélanges offerts à Henning Nølke à l'occasion de ses soixante ans*, Berne, Peter Lang, 1-27.
- Bres J., Mellet S. (dir) (2009), *Langue française 163* (« Dialogisme et marqueurs grammaticaux »), Paris, Larousse.
- Creissels D. (1995), *Eléments de syntaxe générale*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Dendale P., Coltier D. (2006), « Trois théories de la polyphonie et du dialogisme » in L. Perrin (2006), 271-299.
- Ducrot O. (1980), *Les mots du discours*, Paris, Editions de Minuit.
- Ducrot O. (1984), « Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation », in *Le dire et le dit*, Paris, Éditions de Minuit, 171-237.
- Gréssillon A., Maingueneau D. (1984), « Polyphonie, proverbe et détournement », *Langages* 73, 112-125.
- Grünig B.-N. (1990), *Les mots de la publicité*, Paris, Presses du CNRS.
- Jacques F. (1983), « La mise en communauté de l'énonciation », *Langages* 70, 47-71.
- Maury-Rouan C., Vion R., Bertrand R. (2007), « Voix du discours et positions du sujet. Dimensions énonciative et prosodique », *Cahiers de Praxématique* 49, 133-158.
- Mayaffre D. (2004), *Paroles de Président, Jacques Chirac (1995-2003) et le discours présidentiel sous la Vème République*, Paris, Honoré Champion, « Politique ».
- Perrin L. (2006), *Le sens et ses voix. Dialogisme et polyphonie en langue et en discours. Recherches Linguistiques* 28, Université de Metz.
- Rabatel A. (2009), *Homos Narrans. Pour une analyse énonciative et interactionnelle du récit*, (2 volumes), Limoges, Lambert-Lucas.
- Rosier L. (2006), « Polyphonie : les “dessous” d'une métaphore », in L. Perrin (2006), 189-211.
- Rosier L. (2009), *Le discours rapporté en français*, Paris, Ophrys.
- Vion R. (2001), « Modalités, modalisations et activités langagières » in R. Vion (dir), *Marges Linguistiques*, 2, (« Approches interactives des faits de langues »), 209-231.
- Vion R. (2005), « Modalités, modalisations, interaction et dialogisme », in J. Bres *et al.* (2005), 143-156.
- Vion R. (2006a), « Modalisation, dialogisme et polyphonie » in L. Perrin (2006), 105-123.
- Vion R. (2006b), « Les dimensions polyphonique et dialogique de la modalisation », in *Le Français Moderne* 2006 /1, 1-10.
- Vion R. (2006c), « Dimensions énonciative, discursive et dialogique de la modalisation », in *Actos do III Encontro Internacional de Análise Linguística do Discurso : Processos discursivos de modalização*, Universidade do Minho, Braga, 15-38.
- Vion R. (2011), « La modalisation, un mode paradoxal de prise en charge », in D. Coltier, P. Dendale (éds) : *La prise en charge énonciative. Quelques études*, Bruxelles, de Boeck, collection *Champs Linguistiques*, 75-91.
- Vion R. (à paraître-1), « Énonciation, polyphonie et dialogisme » in R. Vion, A. Giacomi & C. Vargas (éds) : *La corporalité du langage. Multimodalité, discours, écriture, Hommage à Claire Maury-Rouan*. Presses de l'université de Provence.
- Vion R. (à paraître-2), « Dialogisme et polyphonie. Hybridité et hétérogénéité des sujets et de leurs discours », *Actes du colloque international Hybridité discursive et culturelle*, Université de Turku (Finlande), 29-30 octobre 2009, Paris, L'Hamattan.